



## La protection des données à caractère personnel

### Personnes accompagnées



## C'est quoi une donnée à caractère personnel ?

Mon nom

Mon prénom

Mon numéro de sécurité sociale,

Mon adresse,

Mon téléphone,

Mon email,

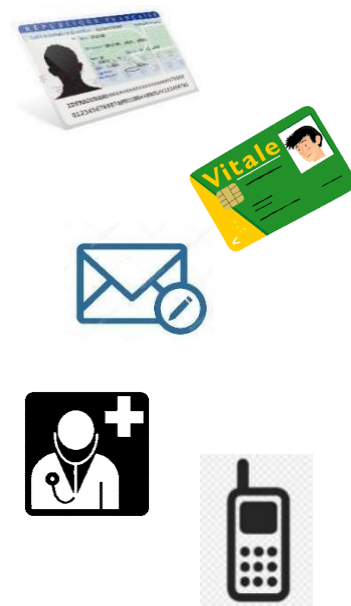
Mon relevé d'identité bancaire,

Ma situation familiale,

Ma protection juridique, mon tuteur,

Mes aides financières,

Ma santé.



Depuis le 25 mai 2018 il y a un **nouveau règlement européen à la protection des données personnelles** : le **R G P D**

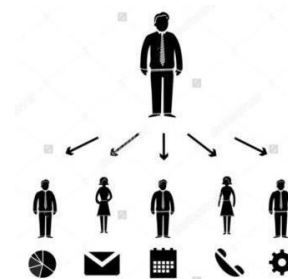
Ce règlement affirme la protection de mes **droits**.



## Qui collecte les données ?

Les professionnels de l'UDAF du Finistère

ont le droit de collecter mes données



## Pour faire quoi ?

Mes **données à caractère personnel** sont utiles pour :

Mon accompagnement médico-social

Gérer votre parcours professionnel



## Mes informations peuvent être transmises :

Au Conseil départemental,

A la Caisse d'allocation familiale,

A la Caisse d'assurance maladie



## Mes informations ne sont :

Pas données à d'autres organismes

Pas vendues à d'autres organismes

## Le responsable de traitement est :

Le Directeur Général de l'UDAF du Finistère

## Quels sont mes droits ?

J'ai le droit d'être informé

J'ai le droit de voir mes données

J'ai le droit de changer mes données,

J'ai le droit de corriger mes données

J'ai le droit de demander qu'on efface mes données

J'ai le droit de demander qu'on arrête de traiter mes données

J'ai le droit de demander d'emporter mes données si je change d'établissement



J'ai le droit de faire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés



Pour exercer vos droits et pour toute question relative à la démarche RGPD au sein de l'UDAF du Finistère, vous pouvez contacter

Le délégué à la protection des données par email :

[dpo@udaf29.fr](mailto:dpo@udaf29.fr)

par courrier :

Udaf du Finistère - Service qualité  
CS 82927 – 29229 Brest cedex 02

